CINQUIÈME JOUR

J'écris ces pages de nuit, assis en tailleur sur le balcon, après une soirée passée avec Hassan. Il a grandi avec ces ruines que rongent peu à peu les bulldozers. Tout à l'heure, pour le rejoindre, j'ai pris par la rue al-Arz, celle qui plonge vers la mosquée de l'émir Assaf. Tout en marchant, j'ai imaginé. Cette artère qui s'achève en une longue courbe traça pendant plus de dix ans la sanguinaire frontière séparant les milices chrétiennes des légions de fedayins et leurs alliés musulmans. Étrange : dans cette cité en cours de ravalement général, où l'on se convainc que le passé s'enterre à coup de pelleteuse, les grues gardent encore leur distance avec cette rue mortifère. Dans un bar près de la jetée, un vieil homme m'a expliqué que l'administration de la ville ne parvenait plus à retrouver les propriétaires de chacune des parcelles de terrain. « On s'est tellement entretué de part et d'autre de ces immeubles, dans cette rue-là. Entre familles chrétiennes et musulmanes. Femmes, enfants, vieillards : chacun voulait saigner son vis-à-vis. Peut-

être ont-ils trop bien besogné ? À force de se viser par familles entières, y a plus un héritier debout pour commander les travaux. »

C'est sûrement ça le choc des civilisations : deux immeubles rivaux, antagonistes prétendus, devenus deux carcasses de béton à tripes ouvertes, aux façades aussi éventrées que les propriétaires ennemis. Et plus une grue qui n'ose rebâtir le bel ouvrage.

Hassan m'attend. Nous nous retrouvons à deux cents mètres de là, dans cet autre quartier de Beyrouth récemment rénové celui-là, ressemblant à s'y méprendre au centre-ville d'Aix-en-Provence. Il y a dix ans, ici aussi, à peu près aucune maison ne tenait debout. Aujourd'hui, on déambule dans un village gallo-romain reconstitué pour les besoins d'un parc d'attractions. La place de l'Étoile autour de laquelle rayonne la vie nocturne libanaise est toute proche.

Il est 10 heures du soir, les terrasses de ces rues pavées se remplissent, les musulmanes se font plus rares, les jeunes chrétiennes sortent, une techno orientale accompagne leurs claquements de talons sur les pavés, les jeunes garçons des quartiers chiites boivent et fument le narghilé. Ambiance festive, œil brillant, chemises trop ouvertes, c'est le mois d'avril et l'on songe déjà à passer l'été ici.

Jadis jeune fournisseur en armes lourdes de la plupart des belligérants de la guerre civile, Hassan a

consacré ces dix dernières années à travailler pour le compte d'un prestigieux intermédiaire d'origine saoudienne spécialisé dans les marchés de l'armement. Hassan, c'est un philosophe infréquentable : une belle érudition et une morale nihiliste sans pareille pour justifier un regard déshumanisé sur ses propres activités.

Au téléphone, alors que je l'appelais depuis Paris pour organiser ce rendez-vous et lui expliquais mon intérêt pour les trafics d'armes, j'ai presque senti dans ses propos une ardeur de militant. Mes interrogations ne lui paraissaient pas naïves, plutôt choquantes.

« À l'exception notable des attentats du 11 septembre 2001, la plupart des actions attribuées à Al-Qa'ida supposent des approvisionnements en explosifs. Est-il possible de remonter les réseaux de fournisseurs, de connaître l'identité des financiers qui assurent les achats ? »

Dans le combiné téléphonique, j'avais entendu cette expiration nasale mélange de résignation et d'ironie. Puis il avait lâché :

« C'est le problème avec vous autres les Français, vous, vous n'avez toujours pas terminé cette guerre du Liban ! Et les Américains, ce n'est pas très différent non plus. »

Le sens de ce trait m'était demeuré mystérieux. Maintenant c'est différent. Nous nous écoutons

mutuellement tout en avalant l'un de ces délicieux vins libanais récoltés sur les coteaux qui dominent la Bekaa.

Il partage mon intérêt pour les trafics de matériel de guerre – l'expérience en plus. Chaque conflit ou chaque campagne terroriste suppose l'installation (en général plusieurs mois avant) de réseaux clandestins de fournisseurs, répondant aux commandes passées par un trésorier. Découvrir l'identité de ce dernier, sans qui rien de significatif ne survient, c'est connaître les organisations ou les États qui orchestrent les aventures guerrières. Ainsi, près de deux ans avant le déclenchement de cette guerre du Liban, alors peu prévisible, sait-on quel État permit à l'OLP de se payer les plus belles pièces d'artillerie du III[e] Reich, qui depuis 1945 attendaient de nouveaux consommateurs, quelque part dans des hangars militaires de RDA ? Et pour le voyage-retour vers l'Europe, en 1989, bien avant le début des affrontements dans les Balkans, sait-on quelle organisation finança l'acheminement des canons restants vers l'ex-Yougoslavie ?

Voyez le nœud gordien : les réseaux illicites qui arment des populations (le plus souvent désespérées) reçoivent monnaies trébuchantes de structures parfaitement licites (États, organisations religieuses, partis politiques...), lesquelles témoignent d'un sens du recyclage qui laisserait admiratif mon charcutier-traiteur de la rue Cler. Sans leur association contre-nature, où l'argent propre finance de sales desseins,

point de dérives violentes à grande échelle. Or, concernant Al-Qa'ida, l'essentiel des soutiens matériels et financiers provient d'organisations ralliées à cette Ligue du monde musulman, placée sous la tutelle directe de la famille royale saoudienne depuis sa création en 1962.

À cet égard, l'engagement des Saoudiens aux côtés des moudjahidin afghans, près de vingt ans plus tard, ne représente qu'un tiède prolongement de ce tournant stratégique.

Hassan se redresse sur sa chaise, bascule vers moi, les coudes posés sur la table, les mains devant son visage accompagnent une voix soudainement plus retenue. Il me parle alors de la trop grande dépendance des services de renseignements français à l'égard des réseaux libanais, eux-mêmes trop dépendants des argentiers saoudiens. Il insiste sur le poids de l'organisation Solidere, chargée de la reconstruction de Beyrouth et contrôlée par l'ancien Premier ministre libanais, le défunt Rafic Hariri, ami intime de Jacques Chirac et surtout patron d'un empire du bâtiment en Arabie Saoudite[1].

Il évoque la responsabilité passive des princes saoudiens dans le financement du terrorisme et leur par-

1. Fondé en 1978, le groupe Saudi Oger, dont le siège est à Riyad, est dirigé par des fils de Rafic Hariri : Sa'ad, Baha', Mohammed et Ayman. La capitalisation de la *holding* familiale, Saudi Oger Ltd, aurait atteint 200 millions de dollars en 2004.

ticipation simultanée à la reconstruction de Beyrouth, en relation avec les milieux économiques libanais qui vivent peu ou prou à leurs dépens. Il s'attarde enfin sur le rôle clef joué par des personnalités libanaises dans les grands contrats d'armement entre la France et l'Arabie Saoudite. Confusément, je me figure une mappemonde sur laquelle on aurait tracé trois lignes entre Paris, Beyrouth et Riyad, carrefour de ces interdépendances orientales à la dérive.

Je l'entends de nouveau m'asséner au téléphone : « C'est le problème avec vous autres les Français, vous, vous n'avez toujours pas terminé cette guerre du Liban ! Et les Américains, ce n'est pas très différent non plus. »

Là, ce soir, face à face, il insiste. Il revient sur les engagements passés au moment de la guerre civile, lorsque Paris soutenait une partie de la communauté chrétienne regroupée autour de l'Église maronite du Liban [1]. Il me livre un énième récit détaillé du sauvetage du général chrétien Michel Aoun par une

1. L'Église maronite du Liban compte environ huit cent mille fidèles vénérant le message chrétien de saint Maron (340 à 433 après Jésus-Christ). Elle entretient des liens de reconnaissance mutuelle avec l'Église de Rome depuis les croisades, au XII[e] siècle. Si de nombreux chrétiens recrutés par les services secrets français pour travailler sur des organisations islamistes sont de culte maronite, il faut relever qu'une part importante de la communauté maronite civile demeurée au Liban multiplie les initiatives pour s'imposer comme un trait d'union pacifiste entre les pays islamiques et l'Occident.

équipe des services secrets français menée par le général Philippe Rondot, un soir d'octobre 1990. Surtout, il s'attarde sur l'émigration progressive vers la France de ces réseaux de militants chrétiens arabes de confession maronite[1], qui, à partir de la fin des années quatre-vingt fournirent le gros des sources des services de renseignements français pour suivre les questions islamistes. Un choix *a priori* rationnel : ils parlaient arabe et avaient combattu des mouvements musulmans.

Cette diaspora formée à partir des ruines de Beyrouth permettra même l'émergence en France d'experts arabophones particulièrement qualifiés sur les phénomènes islamistes : tel Antoine Sfeir, lointain parent de M^gr^ Sfeir, patriarche de l'Église maronite du Liban[2] ; Antoine Basbous, ancien *missi dominici* des phalanges chrétiennes ; ou encore Fouad Boumansour, autrefois proche des Forces libanaises. Au-delà, peu à peu, la communauté maronite de France s'imposa comme un espace de médiation pour les affaires sensibles du Moyen-Orient, telle que l'incarne par exemple l'association parisienne Kalif, où l'on croise tantôt Fouad Boutros, ancien ministre des

1. La plupart des chrétiens du Liban n'acceptent pas leur arabité. Si celle-ci ne fait pourtant pas de doute d'un point de vue ethnographique, dans un souci de différenciation, leur culture populaire préfère les désigner comme des Phéniciens (référence au peuple phénicien qui habitait la région durant l'Antiquité).

2. Élu à la tête du clergé maronite le 22 mai 1986.

Affaires étrangères du Liban et quelques fonctionnaires de la direction centrale des Renseignements généraux venus chercher là matière à alimenter une prochaine note à son chef de service. Or, selon Hassan, cette intégration de la communauté maronite dans les dîners en ville parisiens a progressivement rendu les responsables français en partie myopes, incapables d'identifier clairement les forces vives saoudiennes ou émiriennes qui soutenaient discrètement la nouvelle vague de *jihadistes* des années quatre-vingt-dix se reconnaissant dans Al-Qa'ida.

C'est que l'accord de Taëf du 22 octobre 1989, épilogue du roman-fleuve de la guerre civile libanaise, résulte largement de l'intervention du gouvernement saoudien [1]. Tandis que les régiments de bétonneuses engagées dans la reconstruction du Liban tournent sur ordre des contremaîtres de Saudi Oger, le groupe de travaux publics saoudiens de Rafic Hariri ; à Beyrouth les investisseurs capables de financer le chantier de la nouvelle capitale viennent pour la plupart des autres capitales du Golfe. Par la force des choses, le renouveau du Liban passe ainsi par les pétrodollars de la monarchie saoudienne. Aussi, a-t-on pris chez les Libanais l'habitude de ménager

1. L'accord de Taëf qui instaure la paix au Liban est le résultat d'une commission tripartite de la Ligue arabe, fondée quelques mois plus tôt, le 7 janvier 1989, à l'initiative de l'Arabie Saoudite et avec l'Algérie et le Maroc.

– plus ou moins ouvertement – ce puissant mécène. Et puis, plusieurs années après la fin de la guerre, le véritable ennemi ne demeure-t-il pas l'armée syrienne, accusée d'avoir occupé injustement la mère patrie, et dernièrement d'avoir fomenté l'assassinat d'Hariri ? C'est ainsi que bon gré mal gré, les sources libanaises des services de renseignements français occultèrent la responsabilité des puissances financières du Golfe dans la croissance des mouvements islamistes.

À mesure que ce phénomène troublât la vue de dizaines de décideurs, simultanément, nos industries de défense occidentales cherchaient de nouveaux débouchés dans le golfe Persique, particulièrement aux Émirats arabes unis, au Koweït et en Arabie Saoudite. Les dirigeants politiques de Londres, Paris ou Washington les y encouragèrent – surtout pour les contrats avec l'Arabie Saoudite, où l'opacité du droit local permet les montages financiers les plus accommodants pour le confort de la vie politique. Progressivement des vigilances élémentaires s'effacèrent devant les perspectives financières des uns et des autres.

Je commence à mesurer la portée de ce contexte, de ces « facteurs combinés » comme on dit dans les réunions de consultants très sérieux. Je ne peux dissimuler ma satisfaction, je sens un sourire durablement installé à gauche de ma bouche, je serre les dents pour l'estomper, impossible. Notre bouteille se

vide lentement, notre discussion s'enrichit, et le décor qui me manquait m'apparaît. Hassan m'observe en souriant. Je sais qu'il sait. Enfin je comprends pourquoi.

Depuis plus d'un an en effet, je tente de reconstituer les rôles des uns et des autres dans une vente d'armes négociée en 1993 par Renaud Donnedieu de Vabres, notre actuel ministre de la Culture, pour la partie française, et par l'un des principaux financiers d'Al-Qa'ida pour la partie saoudienne, celui-ci parvenant alors, à l'insu de tous, à s'immiscer au sein de réunions se tenant au cœur des réseaux du mouvement politique lancé par Édouard Balladur. L'opération permit à cet homme d'affaires très impliqué aux côtés d'Oussama bin Laden de grossir son trésor de guerre grâce à l'engouement de nos hommes de progrès pour les contrats d'armement avec l'Arabie. Je veux comprendre les ressorts de pareille négligence car je pars du postulat que nos politiques ignoraient les liens entre notre intermédiaire et un bin Laden alors bien moins « connu » qu'aujourd'hui. À travers mes questions, au fil de mes étonnements, il a vu que je mène des recherches sur cette affaire d'État. Tout à l'heure en marchant, avant d'arriver, j'espérais recueillir quelques rares éléments permettant de saisir les mobiles d'une si tragique mésalliance. J'ai mieux : le cadre général, le tableau d'ensemble dans lequel cette triste scène s'est déroulée. Rentré à l'hôtel, je me replonge dans le dossier.

C'est dans une chemise noire cartonnée, débordant de papiers de diverses dimensions. Une nouvelle fois je fixe le visage du principal protagoniste, sur une photo. Il impressionne un peu comme ça. Véritable renard du désert, mi-chef de guerre mi-prince du pétrole, ou homme d'affaires noceur habitué aux palabres que l'on mène à bord d'un yacht amarré à Cannes et autant lesté de poudre à éternuer que de gigolettes. Gère-t-il une raffinerie, commande-t-il une escouade de farouches guerriers ou une équipe de banquiers suisses grassouillets ? Regard droit, buste exagérément bombé sous la djellaba, la tête légèrement ramenée vers le bas comme pour rendre le regard plus ténébreux qu'il ne serait. Il a pris une pose surannée, un peu gauche, à la manière d'un gagnant du Loto venu de Saint-Guénolé en Bretagne qui se serait offert une séance au studio Harcourt. C'est la photo qui figure sur son passeport diplomatique saoudien, numéro 347[1].

J'ai voulu lui parler alors que mes recherches sur le financement de plusieurs groupes islamistes le désignaient chaque jour davantage comme un rouage important. Mais au mois de juin 2004 son téléphone ne répondait plus. On l'avait retrouvé mort dans sa résidence de Lausanne.

1. Archives de l'auteur.

Il s'appelait Ali bin Hussein al-Mussalim[1], cheikh Ali bin Mussalim, voire SABM pour les intimes de cette rue de Charonne, à Paris, où logèrent un temps quelques fidèles du Premier ministre Édouard Balladur. Bin Mussalim : plus qu'un nom, un sésame pour de nombreux contrats d'armement passés avec l'Arabie Saoudite. En France, en Grande-Bretagne ou en Espagne, son visage était familier des directeurs de cabinet de nombreux ministres et chefs de partis, qui le rencontraient dans les bars des palaces, généralement pour parachever les clauses financières des plus grands projets. C'est ennuyeux cette mort, juste au moment où j'obtenais les premiers éléments matériels de son implication directe et massive dans le financement du terrorisme.

Ou très arrangeante, question de point de vue. L'un des hommes d'affaires saoudiens, maintes fois retenu dans les années quatre-vingt-dix par de hauts fonctionnaires français pour d'importantes ventes d'armes en Arabie Saoudite, se révèle être l'un des financiers

1. Selon les règles de traduction de l'arabe vers une langue romaine, le nom s'écrit Musslam, Mussalam ou Mussalim. L'arabe est une langue trilitère (la racine de chaque mot ou nom de famille se compose de trois consonnes) n'utilisant pas de voyelle comme dans nos langues indo-européennes. L'équivalent de nos voyelles existe sous la forme d'accents, qui la plupart du temps disparaissent dans l'écriture courante. Cette particularité explique que les noms de famille, selon qu'ils sont transcrits de l'arabe vers le français, l'anglais ou l'allemand, varient de voyelles, selon la phonétique qu'a voulu restituer le traducteur.

d'Oussama bin Laden, juste avant de passer de vie à trépas. Pas de chance. À Paris, personne ne semble vouloir commenter sa soudaine disparition. À Riyad, le régime saoudien ne se montre pas réactif pour publier des communiqués de condoléances pour ce sujet pas comme les autres, grand chambellan du roi Fahd et serviteur de la famille royale depuis les temps les plus incertains, souvent utilisé dans les années quatre-vingt-dix pour des tractations honteuses dans lesquelles n'aurait pu se compromettre le directeur des services de renseignements, ce cher prince Turki al-Faisal, de sang bleu (quoique son ascendance turque, par sa mère, lui ait tantôt permis, via les services secrets turcs du MIT de... mais ne nous fâchons pas en même temps avec tout le monde).

Ici et là, les qualités d'homme d'affaires et de représentant de la famille royale de bin Mussalim ne sont plus à rappeler dans les dîners en ville des spécialistes de la péninsule arabique. Lesquels, en ces temps d'amitié retrouvée avec le colonel Kadhafi, se remémorent (appréciez le présent de l'indicatif) avec cette emphase tout orientale l'heureuse période où Ali bin Mussalim vous décrochait un contrat de plusieurs millions dollars en moins d'une semaine grâce à ses amitiés avec Ahmed Kadhafadam – cousin de Mouammar Kadhafi, pour les absents aux dîners. *A priori*, sa respectabilité ne soulève pas le moindre doute en France, où le Tout-Paris républicain a au moins une fois croisé son ancien représentant local,

Amr Aymard Haggag[1], voire son ex-homme de confiance amoureux de la France et de ses échanges de bons procédés connus de la DST et des RG, Ziad Takieddine[2].

Des investissements dans les palaces les plus onéreux de nos capitales (mais pas toujours du meilleur goût) couronnent sa réussite dans le commerce, son nom étant associé à l'actionnariat de palaces parisien et londonien. Cette diversification est notamment rendue possible par les succès de ses sociétés fiduciaires spécialisées dans l'intermédiation, Alcifinance SA[3] à Genève et Viking Limited, cette dernière étant établie au Luxembourg et à Londres et disposant de comptes *off-shore* gérés par la succursale genevoise de Citicorp (c'est l'avantage de tels montages, avec eux on voyage beaucoup). Une « foire du slip modèle du genre » tempêterait Sécé.

Avec raison. C'est qu'un rapport secret du département américain du Trésor présente Ali bin Mussalim

1. Homme d'affaires égyptien établi à Paris, né le 19 février 1949 à Gorani (Égypte), administrateur de sociétés très honorablement connues entre le XVI[e] et le VII[e] arrondissement de Paris.

2. Né le 14 juin 1950 à Baakline au Liban. De nationalité française depuis 1987.

3. Fondée le 8 février 1989 et établie au 1, rue du Mont-Blanc à Genève. Elle est de nos jours gérée par son fils Mohammed Ali bin Mussalim, ainsi que par l'homme d'affaires Mohammed Mouilah. Contactés par l'auteur, ceux-ci n'ont pas répondu à ses demandes d'entretien.

comme l'un des principaux argentiers d'Oussama bin Laden. La direction des affaires judiciaires de cette administration, dans le cadre des procédures ouvertes après les attentats du 11 septembre, anime depuis décembre 2001 une équipe d'enquêteurs chargée de reconstituer les réseaux financiers d'Al-Qa'ida : la *Treasury Task Force* ou *terrorist financing*. Son travail minutieux offre le grand intérêt de reposer essentiellement sur la recherche de preuves matérielles, donc sur la centralisation des données bancaires et comptables recueillies par l'ensemble de la communauté américaine du Renseignement : relevés des comptes ouverts dans des paradis fiscaux, transferts, virements de fonds internationaux, gestion de portefeuilles par des tiers de confiance[1]. Toutes les données matérielles se rapportant aux plus petites opérations bancaires du plus obscur des larbins d'Al-Qa'ida convergent là.

Leurs enquêtes, soumises au secret, sont en particulier destinées à offrir au FBI, l'agence du département de la Justice désignée pour boucler le dossier d'instruction sur les attentats de septembre 2001, des indications précises dont il pourra se servir pour

1. En plus des éléments transmis par le FBI, la CIA et la NSA (qui gère des moyens de surveillance des réseaux de paiement interbancaires internationaux – type *Swift* – y compris lorsqu'ils ne passent pas par les États-Unis), l'administration américaine du Trésor dispose de son propre service de renseignements financiers, le FinCEN, lequel entretient un réseau de correspondants couvrant l'ensemble des paradis fiscaux.

ouvrir les diverses procédures pénales. Ainsi, à intervalles réguliers, les limiers de la direction des affaires judiciaires du Trésor transmettent des conclusions – dûment classifiées – sur le rôle et les activités de tel personnage ou de telle entreprise. Le croirez-vous ? L'une d'elles consacre un paragraphe rédhibitoire à cheikh Ali bin Mussalim, le rangeant de manière catégorique au nombre des financiers du terrorisme islamiste. Il s'agit d'une lettre de trois pages [1], signée de la main de George Wolfe, adjoint au directeur des affaires juridiques du département du Trésor, datée de janvier 2002 et consacrée au fonctionnement de la très sulfureuse banque al-Taqwa, dont la filiale suisse fut publiquement accusée de participer au financement du terrorisme. Ce courrier du département du Trésor désigne en fait le siège social de la banque, situé à Nassau aux Bahamas et géré par l'homme d'affaires Youssef Nada, comme l'un des véritables centres névralgiques du soutien au terrorisme islamiste (contrairement à la succursale helvétique qui avait pignon sur rue à Lugano).

La lettre du département du Trésor précise notamment que : « Jusqu'en septembre 2001, bin Laden et son organisation Al-Qa'ida recevaient une assistance financière de la part de Youssef Nada et d'Ali bin Mussalim. Nada a une participation dans la banque al-Taqwa, dont il est président, et Mussalim est impliqué dans ses opérations. Depuis les années

1. Archives de l'auteur.

quatre-vingt, et à la suite du départ de l'armée soviétique d'Afghanistan, Mussalim, assisté de Nada, a indirectement procuré des moyens d'investissements à Al-Qa'ida, placé des fonds pour bin Laden et mis à disposition des sommes en espèces pour son organisation ». Plus loin, les services du Trésor ajoutent qu'en octobre 2000 al-Taqwa gérait une ligne de crédit officieuse au profit d'un adjoint d'Oussama bin Laden, dans le but de continuer à transmettre des fonds au chef terroriste – cette ligne de crédit n'apparaissant pas dans les registres officiels ni dans les bilans de la banque. Selon une note de la CIA rédigée en février 2002 [1], le bénéficiaire de ce compte caché se nomme Salim M., sorte d'interface entre Oussama bin Laden et les hommes d'affaires proches de la famille royale saoudienne qui l'ont financé jusqu'à une période récente, à l'image de notre intermédiaire et néanmoins ami de la culture française.

1. Note classifiée « SECRET – US ONLY ». Archives de l'auteur.

Lettre du service juridique du département du Trésor identifiant la banque al-Taqwa et Ali bin Mussalim comme les principaux financiers d'Oussama bin Laden.

DEPARTMENT OF THE TREASURY
WASHINGTON

GENERAL COUNSEL

January 4, 2002

[redacted]

Re: Al Taqwa/Nada Management Organization

Dear [redacted]

This letter is provided to you pursuant to your request under [redacted] Although some of the information concerning Nada comes from sensitive sources [redacted]

Based upon information available to the United States Government, we have a reasonable basis to believe that Nada and his affiliated companies have a history of financing and facilitating the activities of terrorists and terrorist-related organizations.

Bank Al Taqwa (occasionally misspelled as "Taqua" in some press reports) was established in 1988 with significant backing from the Egyptian Muslim Brotherhood,[1] and it has long been thought to be involved in financing radical groups like the Palestinian HAMAS, Algeria's Islamic Salvation Front and Armed Islamic Group, and Tunisia's An-Nahda. Bank Al Taqwa was founded in the Bahamas and is a close affiliate

[1] Although the Muslim Brotherhood has not been designated by the United States Government, the organization is outlawed in Egypt and authorities there have long argued, according to press reports, that it is a front for terrorists. The Islamic Jihad is a splinter of the Muslim Brotherhood and, with the Gama'a al-Islamiya, were responsible for the assassination of Anwar Sadat, according to press accounts.

of Al Taqwa Management Organization. The organization changed its name to Nada Management Organization in the spring of 2000.

In 1997, it was reported that the $60 million collected annually for HAMAS from all parts of the world were moved to accounts with Al Taqwa. As shown below, this close association with the financing of terrorists has continued unchecked.

The Malta and Lugano, Switzerland branch offices of the Al Taqwa Management Organization receive money that "pours in" from Kuwait and the United Arab Emirates for Usama bin Laden. Jordan has accused Bank Al Taqwa in the Bahamas of having financed a network linked to bin Laden and of plotting terror attacks against Western and tourist targets during the millennium celebrations.

As of late September 2001, bin Laden and his Al Qa'ida organization received financial assistance from Youssef M. Nada and Ali bin Mussalim. Nada has a controlling interest in, and is chairman of, Bank Al Taqwa, and Mussalim is involved in Bank Al Taqwa operations. Since the 1980s, following the pullout of the Soviet army from Afghanistan, Mussalim, assisted by Nada, has been providing indirect investment services for Al Qa'ida, investing funds for bin Laden, and making cash deliveries on request to the Al Qa'ida organization.

As of October 2000, Bank Al Taqwa appeared to be providing a clandestine line of credit for a close associate of Usama bin Laden. This bin Laden lieutenant had a line of credit with a Middle East financial institution that drew on an identical account number at Bank Al Taqwa. Unlike other accounts – even accounts of private banking customers – this account was blocked by the computer system and special privileges were required to access it. No identifiable names were associated with the account. These circumstances are highly unusual, and may have been done to conceal the association of the bin Laden organization with Bank Al Taqwa.

Youssef Nada confirmed in an interview with the Al-Jazeera television station that he is a member of the Muslim Brotherhood. He denied that he had ever met or had contact with Usama bin Laden, although Nada acknowledged that members of the bin Laden family, other than Usama bin Laden, had invested in the bank. Press accounts, however, have linked Nada with Usama bin Laden. Nada also acknowledged having personal ties with Saddam Hussein. According to Syrian political analyst Sami Moubayed, Nada was implicated in a failed assassination attempt on the late Egyptian president Gamal Abdul Nasser in 1954. Nada fled Egypt and has been a fugitive from that country for many decades.

One of the Al Taqwa board members, Ahmed Huber, confirmed that he had met with members of bin Laden's organization in Beirut. Huber has defended the bombing of the World Trade Center buildings and the Pentagon. He is well known for his extreme anti-Israel views. In 1989, he supported the "fatwa" calling for the death of author Salman Rushdie.

Le passeport diplomatique d'Ali bin Mussalim émis par le royaume d'Arabie Saoudite, confirmant le niveau de confiance dont il bénéficiait auprès du roi.

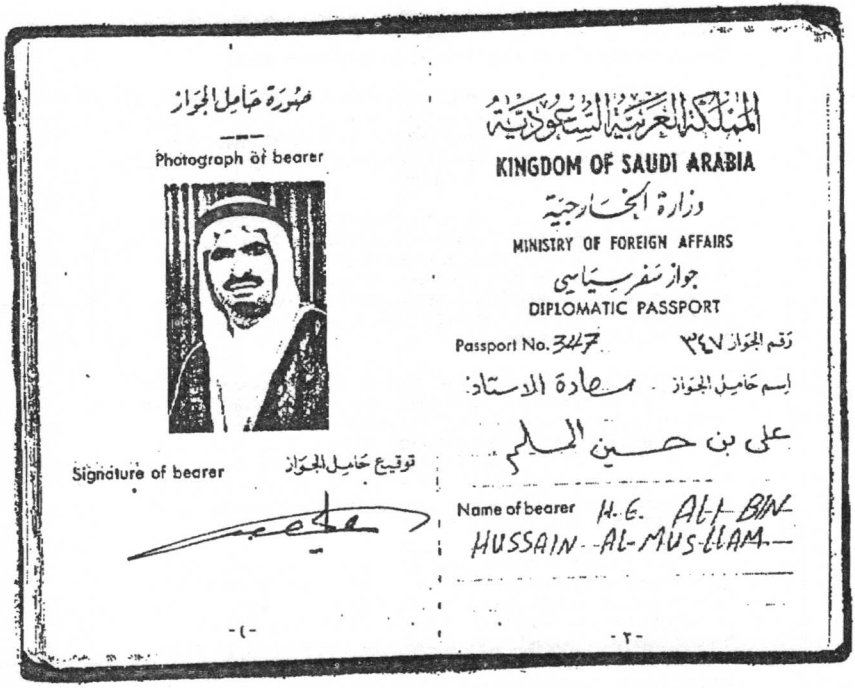

صورة حامل الجواز

Photograph of bearer

Signature of bearer توقيع حامل الجواز

-١-

المملكة العربية السعودية

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

وزارة الخارجية

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS

جواز سفر سياسي

DIPLOMATIC PASSPORT

Passport No. 3447 رقم الجواز ٣٤٤٧

إسم حامل الجواز - سعادة الاستاذ:

علي بن حسين المسلم

Name of bearer H.E. ALI BIN HUSSAIN AL-MUSLIAM

-٢-

Problème : entre 1993 et 1994, tandis qu'il soutenait déjà les aventures des légions de bin Laden, Ali bin Mussalim a eu l'insigne honneur de traiter directement un important contrat d'armement entre la France et l'Arabie Saoudite, discuté avec un certain Renaud Donnedieu de Vabres, alors conseiller du ministre de la Défense et qui exerce, aujourd'hui, son magistère de négociateur au ministère de la Culture. Même si ce dernier ignorait sans doute alors à qui il avait précisément affaire.

Ce contrat d'armement entre la France et l'Arabie Saoudite, c'était le contrat Sawari 2 entérinant la livraison de frégates militaires à la marine saoudienne, dont la dernière unité commandée, baptisée *al-Damman*, est sortie des chantiers de Lorient au mois d'août 2004. Une jolie vente, signée en 1994 par l'un des meilleurs commerciaux de France du moment, le ministre de la Défense François Léotard, et avalisée par le Premier ministre Édouard Balladur, peu de temps avant cette élection présidentielle très fâcheuse pour leur carrière.

Souvent présenté comme un simple contrat de vente, dont les livraisons auraient pris fin l'été dernier en Bretagne, Sawari 2 n'est en réalité que le premier prolongement commercial d'un traité stratégique plus global, couvert par le secret défense et non publié. Préparée le 29 décembre 1993 et signée le 8 janvier 1994 à Riyad par Édouard Balladur, sa

version définitive englobe un ensemble de contrats sécuritaires et énergétiques. Les annexes de ce traité prévoient tout jusqu'à nos jours : cinq pages déterminantes pour saisir la portée de la dépendance de Paris à l'égard du budget saoudien, définissant et encadrant l'ensemble des ventes d'armes à l'Arabie Saoudite, y compris celles en cours de pourparlers à travers le contrat MIKSA-SBGDP[1] (cf. les annexes IV et V du traité, sobrement intitulées *Coopération en matière d'équipements de défense* et *Coopération en matière de sécurité intérieure*)[2]. Raison d'être de cette belle amitié armée : peut-être l'engagement de la France lors de la guerre du Golfe de 1991, entre autres raisons, et les promesses faites alors à François Mitterrand – chef des armées – de compensations financières et d'un redéploiement géopolitique dans la région si des unités tricolores participaient à écraser la modeste armée irakienne[3], épouvantail de circonstance.

1. Un contrat hypothétique évalué à sept milliards d'euros visant à équiper en matériel de sécurité les services du ministère de l'Intérieur chargés de la sécurité des frontières saoudiennes. Le nom du contrat renvoie à la formule anglo-saxonne utilisée par les négociateurs internationaux : Ministry Interior of Kingdom of Saudi Arabia – Security Border Gard Development Program. Actuellement en cours de négociation.

2. Copie du traité classifié du 8 janvier 1994 et ses annexes numérotées de I à V. Archives de l'auteur. Annexes IV et V consacrées aux contrats des chars Leclerc, des avions Rafale, et celui dit SBGDP.

3. Un marchandage plus important qu'il n'y paraît. La connaissance intime des structures de sécurité et de défense irakiennes qu'avaient les

Près de trois années plus tard, l'appareil de défense français en reçoit donc les dividendes, vite traduits en termes commerciaux. Dix mois après le traité stratégique franco-saoudien du 8 janvier, François Léotard et son homologue le prince Sultan bin Abdul Aziz se retrouvent le 19 novembre 1994, à Casablanca au Maroc, pour parapher Sawari 2 et entériner la fourniture de plusieurs bâtiments de défense antiaériens et de missiles. L'opération représente à ce jour un budget global de 4,3 milliards d'euros (le ministère de la Défense saoudien ayant au fil du temps augmenté sa commande). C'est une société partiellement détenue par l'État français qui reçoit l'honneur de veiller à la bonne exécution du contrat, et notamment au respect de ses clauses financières, la Sofresa, via une agence de la BNP de Saint-Cloud.

En dépit des jolis chiffres de cette vente et parce que notre rieuse démocratie place naturellement les considérations éthiques au-dessus des totaux des caisses enregistreuses, on s'étrangle à l'idée que pareil engagement du gouvernement français ait été pour l'essentiel négocié entre le même Ali bin Mussalim, dont nous savons aujourd'hui qu'il finance Oussama bin Laden, et un conseiller du ministère de la Défense, futur ministre de la Culture, même s'il l'ignorait à l'époque.

militaires français conduisit l'état-major américain à poser le principe de leur participation comme un préalable à la réussite de l'opération « Tempête du désert » dans les délais fixés par la Maison Blanche.

Fin 1996, deux ans après la conclusion de cette belle vente, alors qu'elle donne lieu à une vendetta politique entre balladuriens, soupçonnés (sans que la preuve en ait été administrée) d'en avoir utilisé les dividendes pour financer la campagne présidentielle de 1995, et chiraquiens, vainqueurs de ladite campagne déterminés à tarir les ressources (présumées) de leurs concurrents, une note des Renseignements généraux énumère les différentes rencontres entre représentants français et saoudiens qui ont rendu possible cette entente. Un document éloquent[1] : pour négocier les aspects financiers de ce contrat d'armement, Renaud Donnedieu de Vabres a rencontré Ali bin Mussalim les 6 avril et 9 août 1994 dans le bureau de l'intermédiaire Amr Haggag, puis les 10 mars et 13 avril 1995 dans les salons de l'hôtel *Prince de Galles* à Paris.

Comment des hommes relevant du cabinet du ministre de la Défense, lequel gère un lien organique avec les services secrets de la DGSE en plus de ses propres sources de renseignements sur les intermédiaires des marchés de défense (en particulier via la délégation générale pour l'armement et la direction du renseignement militaire, sous la tutelle directe du cabinet), comment de tels hommes ont-ils pu ainsi s'aventurer à traiter sans chercher à se renseigner avec l'un des financiers en col blanc du terrorisme islamiste ?

1. Archives de l'auteur.

Ignoraient-ils à l'époque, la duplicité des milieux d'affaires saoudiens, alors que Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur de ce même gouvernement, se déplaça à Riyad pour exprimer un émoi tout diplomatique devant le nombre d'imams extrémistes grassement soutenus par l'Arabie Saoudite et tentant de s'implanter en France ou dans les Balkans – comme il se vanta de l'avoir fait après le 11 septembre ? Mais peut-être s'agissait-il déjà d'initiatives purement formelles, destinées à habiller ces négoces avec l'ami saoudien ? Car, brillante illustration de cet aveuglement, malgré sa démarche personnelle et en droite ligne avec les principes du Traité franco-saoudien de janvier 1994, Charles Pasqua signera le 12 novembre 1994 le mémorandum encadrant l'autre marché sécuritaire, autrement important, le très excitant MIKSA-SBGDP, destiné à équiper l'intégralité des frontières saoudiennes en matériel de surveillance et portant sur sept milliards d'euros. Une semaine jour pour jour avant la signature du contrat Sawari 2 ! La mode de l'époque n'était pas à la prudence vis-à-vis des dollars saoudiens, tant pis pour les conséquences.

Pourtant, en cette année 1994, les services de renseignements français informaient déjà le gouvernement des opérations douteuses de plusieurs organisations caritatives musulmanes au profit de camps d'entraînement terroristes, tous placés sous la tutelle plus ou moins directe de la Ligue du monde musulman, elle-même contrôlée par le gouvernement saoudien.

La lettre du Premier ministre Édouard Balladur de septembre 1993, préparant le traité classifié de janvier 1994, qui scellera ce nouveau rapprochement stratégique avec l'Arabie Saoudite, au nom duquel on entrera en discussion avec Ali bin Mussalim.

Le Premier Ministre

PARIS, le 21 septembre 1993

Sire,

Je suis très reconnaissant à Votre Majesté d'avoir pris connaissance du message que je Lui ai adressé par l'intermédiaire de Monsieur Pierre Messmer. Le récit de l'audience qu'Elle a bien voulu lui accorder traduit la bienveillante attention que le royaume d'Arabie Saoudite et son souverain accordent à la solidité et à la qualité des relations confiantes qui unissent si heureusement nos deux pays.

Depuis plus de vingt ans, sous l'impulsion décisive du Général de Gaulle et de Sa Majesté le roi Feycal, nos rapports n'ont cessé de se développer dans tous les domaines. Une telle intensité et une telle diversité supposent, comme votre Majesté l'a justement rappelé à Monsieur Pierre Messmer, que nous placions et développions notre coopération et nos échanges dans le cadre le plus approprié, c'est-à-dire celui d'Etat à Etat.

L'occasion que vient de me fournir l'entretien avec votre fils, son Altesse le Prince Mohamed Bin Fahd, me convainc de l'utilité et de la nécessité de signer entre les gouvernements français et saoudien un accord régissant nos relations industrielles, technologiques et énergétiques pour les prochaines années. Le projet dont vous avez eu connaissance rencontre mon agrément et me paraît de nature à donner un nouvel élan à nos rapports tout en corrigeant les difficultés rencontrées dans le passé.

Je souhaiterais donc connaître le sentiment de Votre Majesté à l'égard de ce projet et forme le souhait qu'Elle puisse, dans le cas où cet accord Lui conviendrait, m'indiquer selon quelles modalités Elle entend procéder à sa signature.

Je prie Votre Majesté de bien vouloir croire à l'assurance de ma très haute considération.

Edouard Balladur

Sa Majesté le Roi Fahd Bin Abdul Aziz
Royaume d'Arabie Saoudite
Riyad

Le mémorandum signé en 1994 par Charles Pasqua et le prince Naëf, qui entérine la collaboration sécuritaire entre les deux pays, au nom du très convoité contrat MIKSA.

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE
MINISTERE DE L'INTERIEUR

المملكة العربية السعودية
وزارة الداخلية

MEMOIRE DETAILLE

En annexe au mémoire d'entente relatif au projet de développement des gardes frontières signé en date du 9/6/1415 H correspondant au 12/11/1994, par les deux Ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie Saoudite et de la République Française, désireux de renforcer les liens d'amitié qui lient leurs deux pays, et, soucieux que leur coopération soit conclue directement d'Etat à Etat ont décidé ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Le Ministère de l'Intérieur de la République Française fournira les équipements et les matériels nécessaires ainsi que leur entretien, de même, il assurera l'entrainement et la formation du personnel chargé de leur utilisation et ce, en vertu de contrats qui seraient arrêtés et décidés par les deux Etats, conformément au mémoire d'entente signé par les deux Ministres.

ARTICLE DEUXIEME

Afin de garantir l'exécution des programmes et projets mentionnés dans l'article premier et, conformément au désir de Son Altesse Royale, le Ministre de l'Intérieur du Royaume d'Arabie Saoudite, confirmé par le Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur de la République Française, pour que la coopération se fasse d'Etat à Etat, il a été décidé l'annulation de tous les contrats signés précédemment avec la société gouvernementale SOFREMI relatifs à l'exécution du mémoire d'entente précité. Ces contrats sont considérés caducs, nuls et non avenus. Cette annulation ne se traduira par aucun engagement financier, ni une quelconque compensation ou responsabilité de la part du Royaume d'Arabie Saoudite. Il a été également décidé de créer,d'une part, un comité mixte dont les membres seront choisis par les deux parties, à parité, et, d'autre part, une agence franco-saoudienne qui aura, pour mission, sous l'autorité du comité mixte, de signer et de contrôler le ou les contrats relatifs au développement des programmes afférents à la défense des frontières. Les deux organismes seront dissouts à la fin de l'exécution de ces contrats et ce, après l'accord des deux Ministres et conformément aux règlements en vigueur.

ARTICLE TROISIEME

Cet accord ayant été approuvé, les deux parties apposent leur signature en /7/1415 H., correspondant au /novembre/1994.

Par la Grâce de Dieu

Le Ministre de l'Intérieur
de la République Française
Son Excellence Monsieur

Charles PASQUA

Le Ministre de l'Intérieur
du Royaume d'Arabie Saoudite
Son Altesse Royale le Prince

Naëf ibn Abdulaziz AL SAOUD

La page de garde de la première version aboutie du projet MIKSA, en avril 1999, rédigée par l'ingénieur général de l'armement Jacques Lys, responsable du projet.

DIRECTION DE PROGRAMME

PROJET GARDE-FRONTIERE
ARABIE SAOUDITE

LE DIRECTEUR DE PROGRAMME

DE *M. Jacques LYS*
Fax : [redacted]

A *M. François GOUYETTE*
Conseiller Diplomatique du Ministre de l'Intérieur - Cabinet
Fax : [redacted]

Paris, le 27avril 1999

6 pages

a/c SOFRANTEM - Tour Ariane - 92088 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Tél : 01.55.91.93.80 Fax : 01.47.73.89.39

Quel homme politique français aura le premier la lâcheté de rétorquer que Britanniques et Américains se livraient alors aux mêmes festivités commerciales, se moquant bien des conséquences de leurs actes, comme si, dans cette course-là aussi, nous devions nous satisfaire d'arriver bon deuxième ?

Car voyons, fin 1993, quand on égorgeait des villages entiers en Algérie, les représentants du GIA à Peshawar au Pakistan choisissaient pour revendiquer leurs atrocités les colonnes de *Al-Majallah*, l'hebdomadaire saoudien proche de la famille régnante. Celle-là même exerçait des pressions sur l'Allemagne pour empêcher l'extradition d'un ancien responsable du FIS, Rabah Kébir. Tandis que le général algérien Larbi Belkheir, ministre de l'Intérieur, prenait quelques-uns de ses ordres à Riyad. Et encore, n'eût-il pas été plus sage de rompre toute négociation commerciale bien avant, en découvrant – comme la DGSE semble l'avoir fait à cette période – le rôle d'homme d'affaires proches du clergé saoudien pour acquérir en Allemagne de l'Est les imposants stocks d'armes, sans lesquels, matériellement, les extrémistes algériens n'auraient jamais eu les moyens de déclencher une guerre civile ?

À Khartoum, au Soudan, Oussama bin Laden, soutenu par de puissantes familles de Djedda, pouvait bien parachever la constitution de son organisation grâce, pour partie, aux fonds de bin Mussalim, intégrant le *jihad* islamique venu de l'Égypte voisine et

qui donnerait à Al-Qa'ida sa dimension planétaire. Rien n'y fit.

Pour sceller le traité stratégique classifié du 8 janvier 1994, Édouard Balladur était arrivé à Riyad avec pour cadeau deux faucons venus de la volerie des aigles de Kintzheim en Alsace, une adresse bien connue des princes saoudiens, qui apprécient ces rapaces dressés dans les forêts européennes avec lesquels ils partent pour des parties de chasse en Afghanistan. Alain Juppé, alors brillantissime ministre des Affaires étrangères, artisan de l'exception culturelle française lors de négociations du GATT, qui accompagnait Édouard Balladur dans ce déplacement, fut lui aussi gagné par la joyeuse ambiance de kermesse commerciale qui régnait dans l'avion. Il affirma au reporter de l'Agence France-Presse chargé de suivre cette virée de VRP : « Nous combattons l'extrémisme religieux, pas l'islamisme. Nous avons un terrain d'entente sur ce point avec les Saoudiens, et la France n'a pas de politique anti-islamiste »[1]. Sa langue fourcha-t-elle, commit-il une sotte confusion entre « islamique » et « islamiste », perdit-il de vue que « s'entendre avec les Saoudiens sur ce point » c'était s'entendre avec un régime fondé par essence sur l'extrémisme religieux, dont les *missi dominici* finançaient bin Laden, n'eût-il pas été plus sage de demeurer sur une position plus conforme à nos

1. Dépêche AFP de Riyad du 8 janvier 2004.

valeurs républicaines, par exemple en déclarant : « Nous combattons l'extrémisme religieux, pas l'islam (au lieu de l'islamisme) » ? Pas une conscience pour racheter celle de son voisin. L'époque n'était pas à cela.

Les priorités du moment de ces messieurs, et peut-être les soucis de financement de la campagne présidentielle de 1995, les portaient tous à croiser leurs homologues saoudiens, leurs intermédiaires sans discernement et sans méfiance. Ils faisaient des affaires. Quant à Ali bin Mussalim, à la lecture de son carnet de rendez-vous, nous sommes dans le meilleur des cas face à une grosse négligence, rendue possible par le désir de conclure coûte que coûte un marché de défense, annihilant la prudence la plus élémentaire quant à la vérification de la probité des intermédiaires avec lesquels l'État français s'engageait[1].

N'importe quel apprenti diplomate invité en 1994 à rejoindre les pourparlers sur ces ventes d'armes, sans même disposer de l'appareil de renseignement du ministère de la Défense, n'aurait-il pas montré plus de circonspection et sans doute catégoriquement rejeté l'idée de parler avec des émissaires tel Ali bin Mussalim ?

1. Interrogé par mes soins et par courrier sur ce rendez-vous, le ministre de la Culture ne m'a pas répondu.

Des fonctionnaires spécialisés soulignaient déjà l'ambiguïté du gouvernement saoudien dans le financement du terrorisme d'obédience salafiste. Les combattants islamistes somaliens affidés à Al-Qa'ida avaient déjà montré leur détermination lors de la tragédie de Mogadiscio, deux ans plus tôt, en 1992. En 1993, les tours jumelles du World Trade Center avaient déjà tremblé lors du premier attentat rapidement imputé à des militants formés en Afghanistan et proches de la diaspora saoudienne. En octobre 1993, la DGSE n'ignorait pas que les réseaux d'organisations caritatives saoudiennes soutenaient ces GIA algériens qui venaient d'assassiner trois employés du consulat français. Ali bin Mussalim était quant à lui cité dans l'affaire de vente d'armes de l'*Irangate*, et son implication aux côtés des islamistes lors de la guerre civile yéménite n'était plus un secret d'État. Comment sa participation dans le financement du *jihad* en Afghanistan pouvait-elle être ignorée des dirigeants français ?

Faut-il voir une belle audace des services du ministre de la Défense et de ceux du Premier ministre dans cette manière de commercer avec le moins fréquentable ? N'est-il pas plus probable que ces choix s'expliquent par une trop grande fébrilité ?

Une chose est sûre : sans le savoir donc, notre actuel ministre de la Culture a négocié un contrat d'armement avec Ali bin Mussalim alors que celui-ci

se livrait à des opérations de financement d'activités terroristes, contribuant ainsi involontairement à accroître ses capacités de soutien aux entreprises d'Oussama bin Laden. Selon l'un des principaux protagonistes de cette vente, le montant de cet enrichissement de bin Mussalim a atteint cinquante millions de dollars [1].

Je ne sais comment conclure cette journée Sieglinde.

Je me souviens de cette phrase tirée du *Journal* d'André Gide : « Triste chose de se dire que les grands hommes ont eu la tête seulement plus haute que nous mais que leurs pieds reposaient toujours sur la fange. »

1. Témoignage détaillé recueilli sur un support vidéo de l'une des parties au contrat, en possession de l'auteur.

MESSAGE ÉLECTRONIQUE DU 16 NOVEMBRE

Objet : Le vendeur d'armes et le ministre
De : gdasquie@wanadoo.fr

Salut Guilène,

Ce petit message d'un cybercafé de Beyrouth-Ouest. Mon déplacement se termine, je rentre demain. Les histoires que je décortique ici ne sont pas très réconfortantes. Ça raconte comment de respectables hommes d'État français ont négocié sans le savoir avec un financier du terrorisme. Un actuel ministre de la Culture en est l'un des personnages principaux. C'est très chic. Je vous parlerai de ça bientôt.

Ce matin au soleil j'ai relu mes notes rédigées dans la nuit après une rencontre avec un vendeur d'armes local très avenant, et lucide. C'est terrible, je n'arrive

plus à être choqué. Tous ces braves messieurs dont nous parlions lui et moi me font penser à des petits garçons trop sérieux, complètement absorbés par chaque coup de leur partie de billes, persuadés de livrer là quelque combat héroïque, accroupis sur un terrain vague, le regard au ras du sol, inconsistants, obnubilés, totalement envoûtés par la perspective de remplir davantage leur sac. Ils ne voient pas leur environnement, ne comprennent pas le lieu où ils évoluent. Je ne sais pas, Guilène, si l'on doit les blâmer pour cette inconscience, ou se montrer indulgents.

Pour conclure des contrats d'armement, des représentants du ministère de la Défense topent – ils l'ignorent alors – dans la main d'un argentier du terrorisme. Couillonnade pathétique n'appelant qu'un soupir, ou faute dramatique exigeant une sanction exemplaire – expédier les fautifs aux barbaresques ?

À titre personnel, Guilène, je me satisferais d'un gigantesque coup de pied propre à leur faire traverser leur cabinet ministériel. Mais de telles méthodes ne sont plus d'époque. De nos jours, on s'insulte par courriels interposés ou on envoie les avocats. Et puis à quoi bon s'en plaindre davantage ? N'y a-t-il pas bien pire ? Eux au moins n'ont agi que par négligence, quand d'autres agissaient par calcul, en connaissance de cause, en veillant à dissimuler la réalité de leurs affaires et à masquer toutes leurs implications dans le soutien au terrorisme islamiste. Le développement d'Al-Qa'ida se nourrit aussi beaucoup de ces mensonges et de ces tactiques machiavéliques, dont les

responsabilités se répartissent dans le monde entier, de Washington à Genève.

P.-S.1 : Je ne serai pas des vôtres le week-end prochain, j'ai réussi à réserver un billet Paris-New York à un prix irrésistible. Je n'ai pas discuté depuis trop longtemps avec certains de mes amis de la côte Est, et puis j'ai un ou deux rendez-vous prometteurs aux Nations Unies.

P.-S.2 : J'ai repensé au message téléphonique que vous m'avez laissé. Mon parti pris sur « un monde noir par nature, violent par principe, abjecte par nécessité » vous gêne. Vous l'estimez trop dangereux, à ne pas glisser dans toutes les oreilles. Vous avez sûrement raison. Je poursuis ma lecture de la biographie de Joseph Fouché par Stefan Zweig. L'écrivain juif allemand contraint à l'expatriation et qui s'est suicidé en 1942 se passionnait pour notre ministre de la Police sous Napoléon. Selon lui, Fouché préfigurait l'homme politique moderne, de la trempe de ceux qui s'imposaient en Europe à la fin des années trente : cyniques, avides d'argent, sans réelles convictions, incapables de se sacrifier vraiment, voulant exercer des contrôles tous azimuts, passionnés par l'art du conciliabule et manœuvrant toujours pour demeurer dans l'ombre du plus fort. Au début, Zweig l'observe comme un vieux philosophe tente de deviner les réactions d'un animal sauvage. Pour lui, Fouché « regarde

et il attend, car, il le sait, c'est seulement lorsque les hommes de passion se sont mutuellement anéantis que commence le temps des habiles, qui ont su attendre ». C'est terrible, je ne peux m'empêcher de croire que l'histoire tout entière a donné raison à Joseph Fouché, que « le temps des habiles » a triomphé de tous les autres.

P.-S.3 : Je vois Sieglinde K. à mon retour, rendez-vous repoussé. J'en sais un peu plus sur elle. J'ai téléphoné à la galerie Éric Dupond à Paris, qui a déjà exposé ses œuvres. Sans résultat. J'ai collé au mur de mon bureau, près de l'ordinateur, la reproduction de l'un de ses clichés. C'est un sublime tas de betteraves pourries. Comment fait-elle ? Toutes ces boules rouges en décomposition prennent des couleurs si magnifiques. Ce regard-là ne me quitte plus. Je poursuis ma petite enquête sur la dame, et mon journal pour elle.